

Rapport de projet SGDN-IDDPNQL Project de discussion entre les Premieres Nations et la Société de gestion des déchets nucléaires

APM-REP-00623-0001

October 2009

l'Institut de developpement durable des Premieres Nations du Quebec et du Labrador

nwmo

NUCLEAR WASTE
MANAGEMENT
ORGANIZATION

SOCIÉTÉ DE GESTION
DES DÉCHETS
NUCLÉAIRES



Nuclear Waste Management Organization
22 St. Clair Avenue East, 6th Floor
Toronto, Ontario
M4T 2S3
Canada

Tel: 416-934-9814
Web: www.nwmo.ca

Disclaimer:

This report does not necessarily reflect the views or position of the Nuclear Waste Management Organization, its directors, officers, employees and agents (the "NWMO") and unless otherwise specifically stated, is made available to the public by the NWMO for information only. The contents of this report reflect the views of the author(s) who are solely responsible for the text and its conclusions as well as the accuracy of any data used in its creation. The NWMO does not make any warranty, express or implied, or assume any legal liability or responsibility for the accuracy, completeness, or usefulness of any information disclosed, or represent that the use of any information would not infringe privately owned rights. Any reference to a specific commercial product, process or service by trade name, trademark, manufacturer, or otherwise, does not constitute or imply its endorsement, recommendation, or preference by NWMO.

RECEIVED

NOV 04 2009

Rapport de projet SGDN-IDDPNQL

Projet de discussion entre les Premières Nations

et la

Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN)



Rapport produit par l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et
du Labrador (IDDPNQL)

Et

Remis à la société de gestion des déchets nucléaires

Wendake

Le 30 octobre 2009

Introduction

L'énergie nucléaire est présente dans la production d'électricité dans quatre provinces canadiennes : Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan. Malgré que cette énergie dégage moins de gaz à effets de serre, des déchets nucléaires irradiés doivent être entreposés de façon sécuritaire pour les générations actuelles et futures.

L'IDDPNQL et le comité sur l'énergie s'étaient déjà prononcés sur l'énergie nucléaire lors d'une position sur la question énergétique au Québec (11 janvier 2005). Par contre, ce comité ne s'est jamais prononcé sur les déchets nucléaires irradiés.

Suite aux nombreuses consultations qui ont eu lieu à travers le Canada, la SGDN a élaboré un « Processus proposé pour choisir un site ». La rencontre du 10 septembre 2009 devait permettre à la SGDN de rencontrer les Chefs des Premières Nations afin de présenter et de valider le processus. Il s'agissait d'une séance d'information. Puisque l'IDDPNQL possède un bon réseau de contacts, un projet a été convenu entre les deux organisations afin de le présenter aux Chefs.

La SGDN

La société de gestion des déchets nucléaires a été créée en 2002 par Ontario Power Generation Inc, Hydro-Québec et le groupe d'entreprise Énergie Nouveau-Brunswick. Cette société a comme mandat premier la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié canadien.

La Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) a reçu le mandat de trouver ce site. Suite aux consultations du public, la SGDN a recommandé la **Gestion adaptative progressive**. Par contre, avant d'en arriver à la sélection d'un site, il est essentiel de développer un processus de sélection d'un site. Ce processus fût complété suite à de multiples consultations auprès de milliers d'intervenants au niveau canadien, dont plusieurs membres autochtones.

Objectifs du projet

Deux objectifs ont été ciblés pour réaliser le projet :

1. Informer les Premières Nations sur la SGDN, la démarche, le projet et la sélection du site approprié ;
2. Développer des recommandations qui seront soumises à l'Assemblée des Chefs du Québec et du Labrador.

Le premier objectif fut rempli par le chargé de projet de l'IDDPNQL et la SGDN. Un document explicatif de la rencontre incluant le lien du site internet de la SGDN a été envoyé dans l'ensemble des communautés des Premières Nations avant la rencontre. Pour ce qui est de la

SGDN, elle a informé les Premières Nations sur leurs rôles, la démarche, le projet et le processus de sélection du site lors de la rencontre.

Pour ce qui est du deuxième objectif, il a quelque peu été modifié. La SGDN préférerait rencontrer le plus d'élus possible, il fut donc décidé d'organiser une assemblée des Chefs. Ainsi, plus d'une vingtaine d'élus était présents à la rencontre.

Déroulement de la rencontre

La rencontre a eu lieu le 10 septembre 2009 à l'Hôtel classique de Québec. Plus de 60 personnes étaient présentes pour cette rencontre : soit des Chefs et des techniciens provenant de tous les coins du Québec. Malheureusement, un problème technique n'a pas permis de remettre de document sur le sujet aux personnes présentes. La SGDN s'est engagée, lors de la rencontre, à faire parvenir les documents à tous les conseils de bande.

Résumé de la rencontre

La rencontre a débuté par une présentation de la SGDN et du « Processus proposé pour choisir un site ». Selon la SGDN, le projet ne sera pas imposé aux communautés. Cependant, une communauté pourrait se porter volontaire, mais toutes les personnes de la région doivent être impliquées et d'accord. Si les personnes ne désirent pas le projet, la communauté pourrait alors refuser. Il y a des critères d'ordre social et technique à respecter et le gouvernement fédéral accepte le principe d'approbation communautaire.

M. Billy Two Rivers a indiqué que les aînés ont la responsabilité d'assurer le respect des connaissances traditionnelles et si on désire participer, les aînés ont la responsabilité d'informer les gens de la communauté des conséquences culturelles et de tout autre impact.

La SGDN a assuré qu'aucun site n'a été ciblé. Par contre, il devra obligatoirement se trouver dans une des quatre provinces « nucléaires » : Ontario, Nouveau-Brunswick, Québec et Saskatchewan.

Mme Patton transmet des informations et elle aimerait bien connaître la réaction des communautés. LA SGDN a l'obligation de consulter les communautés autochtones, mais il y aura d'autres consultations formelles avec les communautés et les populations locales. La rencontre du 10 septembre n'est pas une séance de consultation, c'est une séance d'information pour connaître les commentaires et les opinions sur le processus proposé pour choisir un site. Le projet sera discuté plus en détail avec les communautés qui le demandent. Donc, aucune discussion avec les communautés qui ne sont pas intéressées.

Ce processus est un processus fédéral, parce que le gouvernement fédéral est responsable de la sécurité nucléaire. Ceux qui produisent les déchets nucléaires ont créé un fonds de fiducie pour ce projet. Les producteurs d'énergie nucléaire soutiennent ce projet. Ils ont l'obligation de fournir des fonds pour la création de sites d'enfouissement nucléaire.

Un document de l'Assemblée des Premières Nations (APN) a été remis. Un paragraphe de ce document stipule que « l'APN jouera un rôle de soutien en vue des prochaines séances de discussion en aidant à mettre en place un processus qui vise à mettre en place un processus de discussion. Ces séances ne doivent pas être considérées comme des séances de consultation et elles visent surtout à renseigner sur le combustible nucléaire usé et vise à guider le processus d'identification d'un site d'enfouissement à long terme. » Quand les Premières Nations veulent adopter quelque chose, une résolution d'un conseil élu est adoptée, signée et acheminée à qui de droit. C'est ainsi que des positions sont prises. Si aucune résolution n'est acheminée pour accepter un projet ou une consultation, il faut considérer qu'une Nation n'est pas intéressée et la société doit respecter les propos du document de l'APN dans le cas présent.

Mme Patton a indiqué que la présente rencontre est une séance d'information.

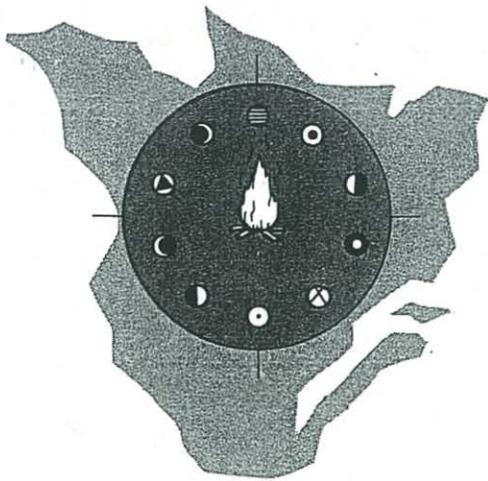
Aucun commentaire véhiculé lors de la rencontre ne sera transmis à la SGDN. Les Chefs ont décidé de ne pas transmettre de commentaires sur le processus proposé, car il ne s'agit pas d'une consultation, mais d'une séance d'échanges. Une résolution à cet effet est en annexe du présent document.

Conclusion

Pour les communautés, il est important de poursuivre les discussions avec la SGDN. Il s'agit de déchets nucléaires irradiés qui pourraient être enfouis sur nos territoires. Les Premières Nations désirent recevoir plus d'informations pertinentes relatives à l'identification d'un dépôt à long terme en couche géologique profonde pour enfouir des déchets nucléaires, mais reçoivent également les ressources financières adéquates au soutien des processus de consultation respectifs à chaque Première Nation.

Il est important que les Premières Nations puissent se faire une bonne idée de ce que représente ce dépôt. Il faut que les Premières Nations soient consultées et informées de façon éclairée et qu'elle soit au courant des impacts et bénéfices que peuvent représenter ces projets sur les territoires des Premières Nations. Il est important que chaque Première Nation soit consultée individuellement sur ce sujet. Il s'agit d'un enjeu majeur qui sera relégué aux prochaines générations.

Annexe : résolution No 03/2009



Secrétariat
de l'Assemblée des
Premières Nations
du Québec
et du Labrador

Secretariat of the
Assembly of the
First Nations
of Quebec
and Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, bur. 201, Wendake, QC G0A 4V0
Tél. : (418) 842-5020 / 842-5274 Téléc. : (418) 842-2660

RÉSOLUTION NO 03/2009

POSITION DES CHEFS AU QUÉBEC ET AU LABRADOR SUR L'IDENTIFICATION D'UN DÉPÔT À LONG TERME EN COUCHE GÉOLOGIQUE PROFONDE POUR ENFOURIR DES DÉCHETS NUCLÉAIRES AU QUÉBEC

- ATTENDU QUE** les Chefs des Premières Nations au Québec et au Labrador, réunis en assemblée à Québec les 8, 9 et 10 septembre 2009, ont accepté de recevoir la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) pour une séance d'information concernant l'identification d'un dépôt à long terme en couche géologique profonde pour enfouir des déchets nucléaires au Québec;
- ATTENDU QUE** la région du Québec fait partie des quatre (4) régions ciblées par la SGDN pour l'identification d'un dépôt à long terme en couche géologique profonde pour enfouir des déchets nucléaires;
- ATTENDU QUE** l'APN a publié et distribué un feuillet d'information qui stipule précisément que « l'APN jouera un rôle de soutien en vue des prochaines séances de discussion en aidant à mettre en place un processus de discussion de Premières Nations qui vise à garantir la participation des Premières Nations. Il est important que ces séances de discussion ne soient pas considérées comme une consultation des Premières Nations »;
- ATTENDU QUE** la gestion des déchets nucléaires est une question territoriale de haute importance pour les Premières Nations;
- ATTENDU QUE** la gestion des déchets nucléaires doit être examinée plus à fond par toutes les Premières Nations au Québec et au Labrador;
- ATTENDU QUE** l'Assemblée des Premières Nations au Québec et au Labrador a adopté un protocole de consultation,

IL EST RÉSOLU d'affirmer que la session tenue le 10 septembre 2009 avec la SGDN et l'information recueillie auprès des Chefs ne doit d'aucune façon être interprétée comme une séance de consultation répondant aux critères établis par les Premières Nations;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de poursuivre les démarches auprès de la SGDN afin de s'assurer que toutes les Premières Nations au Québec et au Labrador reçoivent non seulement les informations pertinentes relatives à l'identification d'un dépôt à long terme en couche géologique profonde pour enfouir des déchets nucléaires, mais reçoivent également les ressources financières adéquates au soutien des processus de consultation respectifs à chaque Première Nation;

IL EST FINALEMENT RÉSOLU QUE chacun des conseils des Premières Nations au Québec et au Labrador signifie à la SGDN, par voie de résolution, son intention de participer ou non à ce processus de consultation.

PROPOSÉE PAR : Grand Chef Konrad Sioui, Wendake

APPUYÉE PAR : Chef Jean-Charles Piétacho, Ekuanitshit

ADOPTÉE PAR CONSENSUS À QUÉBEC LE 10 SEPTEMBRE 2009


Ghislain Picard
Chef de l'APNQL